



BULLETIN DE TOURNES

N° 47

27 octobre 2021

Vieux dicton campagnard: « année de foin, année de rien »

Madame, Monsieur,

Qui aurait pu prévoir un tel été ? Depuis quelques années, nous étions abonnés à la canicule et, cette fois-ci, ce fut la mousson ! Une telle humidité n'a pas manqué de favoriser la pousse des végétaux et en particulier celle des mauvaises herbes.

Comme partout ailleurs, Tournes a dû subir ces désagréments et nous avons fait tout ce qui était possible pour nettoyer les espaces publics : tondre, faucher pelouses et talus... Confrontées à cette charge de travail et l'interdiction d'utiliser les désherbants, certaines communes ont fait des choix tels que ne plus entretenir les cimetières, laisser les riverains tondre leurs abords... A Tournes, nous n'avons rien abandonné, mais nous sommes intervenus moins qu'il aurait fallu à trop d'endroits. On n'a pas manqué de nous signaler des désordres inhabituels, avec parfois une certaine incompréhension et même une véhémence inattendue... Notre équipe technique s'est dépensée comme il se doit dans cet entretien. L'ensemble de la tâche effectuée n'est pas perçu par tout le monde et on remarque trop facilement ce qui n'est pas fait en passant sous silence ce qui a été réalisé. Des bénévoles ont compris cette situation et n'ont pas hésité à prendre part au désherbage. Je tiens très sincèrement à les remercier.

Des entreprises, des visiteurs extérieurs ont comparé notre entretien à celui d'autres communes et leurs conclusions sont à notre avantage. Nous sommes satisfaits d'apprendre que les membres du jury des villages fleuris ont attribué une mention particulière à la commune de Tournes pour son fleurissement et son entretien cet été : les encouragements du Conseil Départemental et l'octroi possible d'une deuxième fleur par le jury régional. Seules 3 communes ardennaises (dont Tournes) ont reçu cette distinction. Il semblerait que nous avons fait ce qu'il fallait !

Bien à vous,

Gérard CARBONNEAUX
Maire de Tournes



Les décisions du Conseil Municipal

Réunion du 21 octobre 2021 - 20h00

Résumé du compte-rendu (Le compte-rendu intégral est consultable sur le site internet de la commune : www.tournes.fr).

Présents

Mme Pascale ANSELMO, Mme Isabelle BERTRAND, Mme Corinne BOCQUET, M. Gérard CARBONNEAUX, M. Philippe CLAUSSE, M. Romaric DANCRE, M. Thibault FAY, Mme Aline HAPLIK, M. Christian LENOBLE, Mme Annette MARCHAND, M. PRZYBYLSKI Johann, M. Gwénaél WEBER.

Absents ayant donné pouvoir

M. Gil ANGARD (pouvoir à M. Gérard CARBONNEAUX).

Mme Mathilde RENOLLET (pouvoir à Mme Aline HAPLIK).

Absente excusée

Mme VAN DEN ABEELE Chantal

Secrétaire de séance

Aline HAPLIK.

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de M. Gérard CARBONNEAUX, Maire, qui procède à l'appel des Conseillers et constate que la condition de quorum est remplie. Le conseil désigne Mme Aline HAPLIK comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal observe une minute de silence en mémoire de M. Michel SERVAIS, conseiller municipal de 1989 à 1995.

Le procès-verbal de la précédente séance du 29 juillet 2021 est ensuite approuvé.

Décision modificative au budget primitif 2021

Le Conseil adopte à l'unanimité une décision modificative au budget primitif 2021 de la commune, sans modification de l'équilibre budgétaire :

Art 6811 : + 1 147,00 €

Art 28046 : + 1 147,00 €

Subvention exceptionnelle 2021

A l'unanimité, le Conseil décide d'attribuer à l'association "L'effort de Nouzonville" une subvention exceptionnelle d'investissement de deux cents euros au titre de l'exercice 2021.



Approbation du Programme Local de l'Habitat

La Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole achève la procédure d'élaboration de son programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2020-2025. Par 5 voix pour, 5 voix contre et 4 abstentions, le Conseil émet un avis défavorable au projet de PLH.

Signature avec le Centre de Gestion des Ardennes d'une convention d'adhésion aux missions de prévention

Les collectivités territoriales, quelle que soit leur taille, doivent mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels pour leur personnel. Ne disposant pas des moyens humains compétents pour satisfaire à cette obligation, le Conseil décide à l'unanimité de demander le bénéfice de la prestation de conseil en prévention proposée par le Centre de Gestion des Ardennes et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Signature avec le Centre de Gestion des Ardennes d'une convention de mise à disposition d'un assistant de prévention

La commune ne disposant pas des moyens humains compétents pour la désignation d'un assistant de prévention, le Conseil décide à l'unanimité de demander le bénéfice de la mutualisation d'un assistant de prévention auprès du Centre de Gestion des Ardennes et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Signature avec le Centre de Gestion des Ardennes d'une convention pour la mission d'inspection en santé et sécurité au travail

La commune ne disposant pas des moyens humains compétents pour l'exercice de la mission d'inspection en santé et sécurité au travail, le Conseil décide à l'unanimité de déléguer cette mission au Centre de Gestion des Ardennes et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Syndicat intercommunal du Pôle Scolaire de Tournes

M Gérard CARBONNEAUX, président du Conseil syndical informe le Conseil du bon déroulement de la rentrée scolaire de septembre. Il fait cependant part de son inquiétude face à la baisse des effectifs d'élèves qui a déjà conduit à la suppression d'un poste d'enseignant l'année dernière.



Projet de salle des sports

Le Conseil est informé du coût du projet prévu dans l'avant-projet sommaire établi par le maître d'œuvre et des démarches engagées auprès des financeurs potentiels : État, Région, Europe, Contrat de territoire...

Activités du CCAS

Mme Pascale ANSELMO, vice-présidente du Conseil d'administration du CCAS, rend compte des activités réalisées et à venir du CCAS.

Travaux

M. Christian LENOBLE, adjoint aux travaux, dresse l'état des travaux réalisés récemment :

- pose d'antennes relais GrDF dans le clocher de l'église ;
- pose d'un nouveau panneau lumineux ;
- mise en place d'une nouvelle borne à incendie rue Charles de Gaulle en remplacement d'une borne installée sur un terrain privé ;
- abaissement de trottoirs devant des garages rue de la Suine et route d'Arreux ;
- pose de stores occultants dans la salle des fêtes.

et des travaux prochainement engagés :

- création d'une place de parking handicapé près de la bibliothèque ;
- réfection du réseau des eaux usées rue René Dupont ;
- achat d'un filet de couverture pour le terrain multisports ;
- démarrage des travaux de mise en conformité de la mairie et de l'église ;
- engagement des travaux de réfection de la rue des 7 fontaines.

Collecte des ordures ménagères

M. Gérard CARBONNEAUX informe le Conseil de la modification de la fréquence de ramassage des ordures ménagères à partir du 1er janvier 2022 : le ramassage ne se fera plus qu'une fois toutes les deux semaines.

Il signale également qu'à partir de 2023, une part de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (la TEOM payée en même temps que la taxe foncière sur les propriétés bâties) sera calculé à la levée, afin d'inciter les ménages à réduire le volume de leurs déchets.

La séance est levée à 21 h 55.

Réunion du 21 juin 2021 - 19h00

Présents :

Monsieur Gérard CARBONNEAUX, Président.

Madame Pascale ANSELMO, Vice-présidente.

Membres élus : Mesdames Isabelle BERTRAND, Corinne BOCQUET, Chantal VAN DEN ABEELE, Monsieur Johann PRZYBYLSKI.

Membres nommés : Mesdames Francine SAINTOURENS, Agnès VELPRY, Monsieur Jean-Pierre BOREL.

Absents excusés :

Mesdames Annette MARCHAND et Morgane PETIT ayant donné pouvoir à Madame Pascale ANSELMO.

Monsieur Tony ROCH ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard CARBONNEAUX.

Monsieur Olivier SAVATTE ayant donné pouvoir à Monsieur Johann PRZYBYLSKI.

Élu secrétaire de séance : Madame Corinne BOCQUET.

Début de la séance à 19h00.

1 - Octobre Rose

Le Conseil décide de reconduire en 2021 l'opération "Octobre Rose" pour la seconde année dans le cadre de la prévention contre le cancer du sein.

Décorations :

- illumination de l'horloge de la mairie et de l'église en rose ;
- branchages roses aux pieds des luminaires rue de Gaulle ;
- vache rose et son petit au pied du panneau lumineux avec de la paille ;
- vitrines des magasins décorées sur le thème rose.

Actions :

- «Mon bonnet rose» : collecter de tee-shirts en vue de la confection de Bonnets Chimio pour leur distribution aux femmes victimes du cancer et en difficulté financière.
- Initiation au yoga : le CCAS propose 2 séances «découverte» du yoga menées par Agnès VELPRY : le mercredi 13 octobre de 14h30 à 15h30 et le jeudi 21 octobre de 18h00 à 19h00.

2 - Prix du concours de nichoirs

Le Parc Naturel des Ardennes a octroyé au CCAS une participation de 500 euros qui permet de contribuer à remercier les participants (41 réalisations). Ainsi, il est proposé d'organiser un pot d'accueil à la salle des fêtes le vendredi 15 octobre 2021 à 19h00 et d'offrir, pour chaque réalisation, une carte cadeau d'une valeur de 15 € TTC chez Botanic.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident d'attribuer une carte cadeau d'une valeur de 15 € TTC pour chacune des 41 réalisations lors du pot organisé à la salle des fêtes.

Nombre de votants : 9 Nombre de pouvoirs : 4
Suffrages exprimés pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

3 - Décision modificative N°1 au Budget Primitif 2021 du CCAS

Dans le cadre de la distribution de cartes cadeaux pour le concours de nichoirs et mangeoires, il est nécessaire de voter une décision modificative pour engager la dépense non prévue initialement au budget primitif 2021 :

En section de fonctionnement :

- En recettes : Art. 758 : + 500 euros (Subvention PNR)
- En dépenses : Art. 60623 : - 150 euros
Art. 6714 : + 650 euros

Nombre de votants : 9 Nombre de pouvoirs : 4
Suffrages exprimés pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

4 - Spectacle pour la fête Saint-Nicolas le dimanche 5 décembre 2021

Madame ANSELMO rappelle qu'en 2020, le conseil d'administration avait choisi un spectacle de marionnettes pour animer cette après-midi festive. La manifestation avait été annulée en raison du contexte sanitaire. Elle propose de reconduire ce spectacle «Guignol et le petit pot de confiture» réalisé par la compagnie «On regarde par la fenêtre». Ce sera l'occasion de s'associer aux 60 ans du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes. Le devis s'élève à 800 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de faire appel à la compagnie «On regarde par la fenêtre» pour une animation d'un montant de 800 € TTC.

Nombre de votants : 9 Nombre de pouvoirs : 4
Suffrages exprimés pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

5 - Repas des anciens le dimanche 12 décembre 2021

Animation

Madame ANSELMO propose de reconduire l'animation retenue par le conseil d'administration en 2020, puis annulée en raison du contexte sanitaire. Il s'agit du groupe Jerzy Mak, orchestre de 4 musiciens et 2 danseurs, pour un coût de 1 400 euros : 1 200 euros pour une prestation de 5 heures et 200 euros de frais de déplacement et location.

Nombre de votants : 9 Nombre de pouvoirs : 4
Suffrages exprimés pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Choix du menu et tarif

Madame Anselmo rappelle que le repas de fin d'année est préparé en alternance par Monsieur Grandjean ou par Matmin. Cette année, Matmin préparera le repas pour un devis de 23 euros/personne pour le menu suivant :

- Amuse-bouches d'accueil 3 pièces
- Tatin de boudin blanc au balsamique(sucré/salé)
- Colonel
- Cocotte de saumon et lotte aux girolles. Gratin de chou-fleur et pomme de terre, et tomate farcie aux petits légumes
- Assiette 2 fromages accompagnés de jeunes pousses
- Assiette gourmande
- Café-tarte au sucre
- Pain

Le trou normand et la tarte au sucre sont en sus.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, accepte le devis de 23 euros par personne.

Nombre de votants : 9 Nombre de pouvoirs : 4
Suffrages exprimés pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Participation financière des conjoints des élus et membres du CCAS

il est proposé de demander une participation financière aux conjoints des élus et des membres du CCAS à hauteur du montant du menu du traiteur. Aucune participation n'est demandée pour les enfants.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide de demander une participation de 23 euros aux conjoints des élus et des membres du CCAS assistant au repas.

Nombre de votants : 9 Nombre de pouvoirs : 4
Suffrages exprimés pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

6 - Colis de Noël

Chaque année, il est proposé un repas de fin d'année aux anciens de la commune rentrant dans les critères d'âge. Pour celles et ceux ne pouvant y participer, il est proposé un colis pour compenser le repas.

En 2020, le CCAS avait retenu "Saveurs d'Ardennes" qui n'est plus en mesure de fournir la même prestation pour un prix similaire. Le CCAS a étudié différentes propositions de fournisseurs.

Il est décidé de faire appel à la Société Paul Laredy :

- Colis 1 personne escapade gourmande : 20 €.
- Colis Couple escapade gourmande : 28 €.

Nombre de votants : 9 Nombre de pouvoirs : 4

Suffrages exprimés pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

7 - Acceptation du chèque de l'Association Tournes Solidarité

Dans le cadre des inscriptions à l'ALSH7 pour l'été 2021, l'Association ATS a participé aux frais d'inscriptions des familles demeurant à Tournes. L'aide financière totale apportée aux vingt familles s'élève à la somme de 657 € (six cent cinquante-sept euros) versée au CCAS par chèque. Il faut voter son acceptation.

Nombre de votants : 9 Nombre de pouvoirs : 4

Suffrages exprimés pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

8 - Commande groupée de pellets

Chaque année, le CCAS propose une commande groupée de pellets 100% résineux. 8 commandes ont été enregistrées cette année contre 11 l'année passée.

9 - Suivi de la boîte à livres

La boîte à livres a été inaugurée le samedi 3 juillet 2021. Elle a rapidement attiré l'attention et fonctionne très bien. Tony Roch en assure régulièrement l'approvisionnement si nécessaire.

10 - aides aux administrés (à huis clos)

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30



Affaires administratives

◆ Recensement citoyen

Si votre enfant vient de fêter ses 16 ans, il doit se faire recenser en mairie avant la fin du 3ème mois suivant.

Cette démarche peut être faite par le jeune ou l'un de ses parents. Il faut se munir des trois documents suivants :

- carte nationale d'identité ou passeport valide,
- livret de famille à jour,
- justificatif de domicile .

◆ Déchets verts : dernier ramassage le 19 novembre

Les personnes de plus de 75 ans bénéficiant du service de ramassage des déchets verts à domicile sont informées que le dernier ramassage de la saison se fera le 19 novembre.



Vie associative

◆ Un début octobre riche en manifestations

Notre commune vient d'accueillir coup sur coup deux évènements majeurs en ce début du mois d'octobre. Le 2 octobre, nos amis motards d'une Rose, un Espoir ont investi une nouvelle fois notre commune à l'occasion de la remise d'un chèque de 30 937,20 euros à la Ligue contre le Cancer, fruit de leurs ventes de roses dans le département.

Dans un autre registre, le 10 octobre, notre village a été envahi (pacifiquement) par d'autres deux roues, les cyclistes du circuit des Ardennes dont le départ de la 4ème et ultime étape était donné depuis la rue du Bois de la Rosière. Une organisation sans faille et une animation inédite pour notre commune.

◆ Club de pétanque : assemblée constitutive le 12 novembre

Vous êtes nombreux semble-t-il à l'attendre : le club de pétanque de Tournes est sur les rails. L'assemblée générale constitutive se tiendra le 12 novembre 2021, à 19h00, à la salle des fêtes. Tous les pétanqueurs et pétanqueuses y sont attendus.



Travaux et urbanisme

◆ Travaux de la rue des 7 fontaines

Les travaux de rénovation de la rue des 7 fontaines viennent de démarrer. Comme certains habitants ont pu le remarquer, l'éclairage public a dû être neutralisé dans le secteur en raison du déplacement des réverbères de la rue. La commune présente ses excuses pour ce désagrément passager indépendant de sa volonté.

◆ Mise aux normes de la mairie

Les travaux de mise aux normes de la mairie viennent de débuter. Le chantier se déroulera en deux phases : dès novembre, la rénovation de la salle du Conseil municipal et le bureau du maire. Dans une seconde phase, qui devrait durer 5 mois, les travaux porteront sur les sanitaires, l'accueil, les bureaux et la salle des archives. Ces travaux, entraîneront la fermeture du hall d'accueil de la mairie à partir du début de l'année prochaine, la réception du public étant transférée dans la salle du Conseil. L'accès se fera par la porte coté église et non par le perron. Les horaires d'ouverture de la mairie au public devront certainement être aménagés pour prendre en compte les contraintes inhérentes au chantier. Des informations seront données en temps utile.

La population est par ailleurs informée que la mairie suspend la collecte des bouchons en plastique et des bouchons de liège dès maintenant et pendant toute la période de travaux.

◆ Plan de jalonnement

La commission sécurité réfléchit sur l'amélioration du plan de jalonnement du village afin de mieux indiquer les lotissements.



Communication

◆ Un nouveau panneau d'affichage lumineux

La commune vient de procéder au remplacement de son panneau d'affichage lumineux. Le monochrome laisse la place à la couleur pour une meilleure lisibilité et une plus grande attractivité. Par la même occasion, le Conseil a décidé de modifier l'emplacement du nouveau panneau pour des raisons de sécurité routière. Le panneau sera éteint de 23h00 à 6h00 afin d'éviter les nuisances lumineuses.

En téléchargeant l'appli "CentoLive", il est possible de suivre en temps réel sur Smartphones et tablettes les messages diffusés sur le panneau.



A noter sur vos agendas

- ◆ **31 octobre** Place de la mairie, 15h00, Halloween, organisé par l'association des parents d'élèves.
- ◆ **10 novembre** Salle des fêtes, 19h30, remise des prix concours des maisons fleuries et concours de photos.
- ◆ **11 novembre** Cérémonie commémorative.
 - 9h00 : office religieux à HAUDRECY*
 - 9h45 : monument aux morts et cimetière de HAUDRECY*
 - 10h30 : monument aux morts et cimetière de HAM LES MOINES*
 - 11h15 : monument aux morts et cimetière de TOURNES*
 - 12h00 : monument aux morts et cimetière de BELVAL*
- ◆ **12 novembre** Salle des fêtes, 19h00, assemblée générale constitutive du club de pétanque.
- ◆ **20 novembre** Salle des fêtes, de 9h00 à 17h00, bourse aux jouets et puériculture organisée par l'association des parents d'élèves.
- ◆ **5 décembre** Salle des fêtes, Saint-Nicolas et spectacle de marionnettes organisé par le CCAS.
- ◆ **12 décembre** Salle des fêtes, 12h30, repas de Noël des anciens organisé par le CCAS



Mon Club de Pétanque
Ma commune

Invitation

CLUB DE PÉTANQUE DE TOURNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

Salle des fêtes de Tournes

vendredi 12 novembre 2021, à 19h00



Vos élus au travail

Chaque mercredi et vendredi : réunions de chantier (mairie et rue des 7 fontaines)

30/08 : Commission fêtes et cérémonies

31/08 : Réunion maire / adjoints

07/09 : 3ème commission Ardenne Métropole

12/09 : Commémoration du Bois de la Rosière

14/09 : Réunion maire / adjoints

17/09 : Commission sécurité routière (plan de jalonnement)

18/09 : Spectacle de marionnettes

19/09 : Journée du patrimoine - Exposition de peintures

24/09 : Pose de la première pierre de la maroquinerie HERMÈS

28/09 : Conseil communautaire

29/09 : Commission communication
Réunion des associations sportives

30/09 : Réunion maire / adjoints

02/10 : Une Rose, un Espoir

06/10 : Réunion maire / adjoints

07/10 : Réunion du Parc Naturel Régional des Ardennes sur l'éclairage public

08/10 : Visite plate-forme de tri de la Poste

10/10 : Circuit des Ardennes

14/10 : Commission sécurité routière (plan de jalonnement)

15/10 : Remise des prix du concours des nichoirs (CCAS)

19/10 : Conseil d'école

21/10 : Conseil municipal

22/10 : Réunion maire /adjoints

23/10 : Remise des prix villes et villages fleuris

Permanences en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat.

MAIRIE DE TOURNES

2, rue de la Citadelle - 08090 TOURNES

tél. : 03.24.52.93.04

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 11h30
- Mardi après-midi : sur rendez-vous de 16h00 à 19h00

Contacts:

- M. le Maire : mairie.tournes@orange.fr
- Mme BEGLOT : accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr
- Mme TORELLA : mairie.tournes@wanadoo.fr
- Site Internet : www.tournes.fr
- Page Facebook : www.facebook.com/tournes.fr